

Commission Voirie.

Daniel Bidan, maire adjoint, présente le compte-rendu de la commission voirie qui s'est tenue le 18 novembre dernier.

+ **Voirie** : Il s'agissait essentiellement de préparer le programme 2011 de voirie afin de le proposer au Conseil. La commission a pu bénéficier de l'assistance de Gaëtan Trionnaire de la DDTM. Cette année encore, la DDTM pourra aider la commune dans son marché de voirie, il faudra néanmoins envisager de se rapprocher de la CIDERAL pour mettre en commun les marchés de voirie.

Pour 2011 les propositions sont les suivantes :

En tranche ferme : 3610 mètres

- Haute Ville - Croupan 960 m
- La Barre - Bel Orient 2200 m + retour vers la route de La Motte 300 m
- La Ville Eno 150 m

En tranche conditionnelle : 1145 m

- Garenton-La Barre 670 m
- L'épine – La Touche d'en bas

+ **Marquage au sol** : La commission a travaillé sur le marquage au sol nécessaire et propose de mettre une ligne continue en face de la mairie dans tout le virage et en ligne discontinue devant chez Colett'fleurs pour permettre les livraisons. Deux places handicapées seront matérialisées au niveau du parking de la salle des fêtes, des passages piétons sont à reprendre et le parking du stade sera également refait en peinture. Ce programme devra être réalisé au printemps 2011.

+ **Rétrocession de voirie** : La commission propose au conseil de fixer un principe concernant la cession de voirie : pour les 50 premiers m² la vente se fait au prix forfaitaire de un euro l'ensemble et ensuite un euro du m².

Plan hivernal

M. le Maire rappelle que l'an passé, nous avons été confrontés à des problèmes liés à une situation climatique exceptionnelle. Il avait donc été décidé d'une réunion destinée à améliorer les choses, se mettre d'accord pour définir les priorités et les besoins en matériel.

Au niveau de la commune, les moyens ont été mis en œuvre, notamment par l'intervention de la CUMA au niveau de la campagne pour que chaque village puisse bénéficier d'un accès aux grands axes. M. le Maire remercie également les agriculteurs et le personnel communal qui a bien pris les choses en main. Un premier bilan a déjà été réalisé avec eux.

Daniel Bidan, maire adjoint, présente alors le compte rendu de la réunion de préparation du plan hivernal qui s'est tenue le 16 novembre 2010. Elle avait pour but d'échanger avec les employés et les membres de la commission voirie. Concernant le matériel, deux véhicules légers seront équipés en pneus neige ainsi que le poids-lourd de manière à assurer les déplacements notamment pour les services d'eau et l'assainissement. La lame niveleuse a été livrée. L'organisation prévoit un binôme élu/employé pour prendre la décision la veille pour le lendemain. Les priorités ont été déterminées à partir d'un plan de la commune en hiérarchisant les rues et les accès aux bâtiments à déneiger. Une équipe a en charge les routes et une autre les bâtiments.

M. le Maire remercie Daniel Bidan pour sa présence et son suivi du dossier.

ALSH et restaurant scolaire

Nadine Moisan, maire adjoint, présente l'état de fréquentation de l'ALSH en constatant une affluence plus forte le mercredi matin. La commission propose de revoir le règlement de l'ALSH conçu initialement avec beaucoup de souplesse dont certains ont pu abuser. Afin de prévoir au mieux le personnel, les activités en adéquation avec les inscriptions et les repas, il est prévu de facturer les prestations ainsi :

« Lorsqu'une absence ne sera pas signalée, la prestation complète sera facturée. Pour tout désistement moins de 48 h à l'avance, 50% de la prestation sera facturée ». Par ailleurs, « les enfants devront être inscrits au plus tard le vendredi pour le mercredi suivant ».

Déchetterie

Daniel Bidan, maire adjoint, expose qu'à la demande du SMICTOM une réunion s'est tenue le 18 novembre dernier pour évoquer avec le responsable du SMICTOM et le responsable des déchetteries, le fonctionnement de Catémoïn.

Ce fut l'occasion de faire le point sur les containers, de prévoir de refaire un tour de la commune en reprenant les plates-formes. Des containers individuels sont disponibles.

Les nouveaux horaires d'ouverture proposés sont les suivants :

Lundi 9-12h / Mercredi 14-17h00 / Jeudi 14-17h00/ Vendredi 9-12h/ Samedi 14-17h00

Il conviendra également de relancer une campagne d'information sur l'intérêt du tri sélectif.

Commission urbanisme

Joël Helloco, maire adjoint, présente le compte rendu de la commission urbanisme du 15 novembre 2010. La commission s'est rendue sur le site du bassin pour constater la réalisation des travaux et prévoir la suite. Il évoque ensuite les différentes questions qui se posent à ce sujet :

- la sécurisation de l'aplomb de l'enrochement qui sera réalisée par une barrière en bois par l'entreprise « LES JARDINS DE L'EVRON » de Trédaniel.
- La sécurisation de la RD768 avec la mise en place de glissières métalliques recouvertes en bois sur environ 100 mètres. La lisse en béton étant en partie hors d'usage, nous avons pris avis près de Mr AYOUL du CG22 le 5 novembre dernier qui préconise la pose d'une glissière de sécurité à implanter sur le trottoir à environ 1 mètre du haut du dénivelé pour que ce soit efficace sans gêner le passage d'engins de type agricole, par exemple.
L'équipement porterait sur un linéaire de 90 à 100 mètres en partant du bas du bassin ; la partie de la lisse en béton plus au nord serait conservée car elle est encore en bon état et est en partie végétalisée.
Il est recommandé d'aiguiller les piétons vers l'autre rive du bassin, coté ex-SODEVOC et de déplacer une signalisation piétonne au sol qui présente peu, ou pas, d'intérêt aujourd'hui.
- le dernier point porte sur le volet paysager. Il est proposé d'enlever les pierres de taille adossées au talus et de remplacer par une bâche à végétaliser.

Questions diverses

+ Ragondins : pour information le prélèvement de ragondins effectué sur Plouguenast a permis d'en décompter 114 sur deux mois. Les résultats des analyses seront connus ultérieurement.

+ Contrat enfance jeunesse : il est demandé au conseil de bien vouloir autoriser M. le Maire à signer le contrat enfance jeunesse avec la CAF. Ce contrat permet d'aider la commune à faire fonctionner les services auprès des enfants.

+ Contrat de territoire : il est demandé au Conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer le contrat de territoire (Conseil général) qui va contribuer à diverses opérations communales à hauteur de 77854 euros.

+ CIDERAL : M. le Maire dresse un résumé du dernier bureau et du dernier conseil communautaire.

- Il informe le Conseil qu'une subvention pour le rachat des murs a été octroyée aux repreneurs de chez Sylviane.
- Il est noté la volonté de regrouper au niveau de la Cideral les programmes de voirie.
- La gendarmerie de Plouguenast est validée et le projet de lotissement sera à prévoir rapidement.
- Une maison de santé à la Chèze est envisagée.
- Des conventions ont été passées avec l'ACSE et le CAC sud. A noter que la réduction de la compétence culturelle aura pour conséquence la non prise en charge des transports scolaires pour se rendre à des événements culturels.

+ demande subvention exceptionnelle : Jean-Pierre Etienne, maire adjoint, présente une demande de subvention exceptionnelle pour la JSP Cross. En effet cette dernière invite cette année des athlètes kenyans et doit donc assurer les frais de déplacements et les hébergements. Il est donc proposé de verser une subvention exceptionnelle de 400 euros. Le Conseil a approuvé.

+ Une nouvelle tondeuse est à prévoir pour les services techniques, à ce titre Jean-Pierre Etienne souhaite la création d'un groupe de travail pour cet achat.

+ Calendrier :

- Prochain conseil municipal le mercredi 12 janvier 2011
- La visite des salles omnisports a été reportée en raison de la neige, une date sera proposée en janvier.
- Les vœux du maire à la population se dérouleront le 16 janvier 2011.
- Les vœux du personnel le 7 janvier à 18h.

+ Ecole de musique : le Moulin à Sons utilisera désormais deux salles de l'ancienne école.